

# L'EFTLV, vous connaissez ?

Philippe TOURNIER



L'EFTLV : qu'est-ce que ça encore ? Une forme sûrement simplifiée d'évaluation des TPE ? La future réforme du cycle central ? Une variété nouvelle d'ARTT ? Non : c'est « l'éducation et la formation tout au long de la vie ». Ah ! oui : vous vous souvenez avoir vaguement lu des choses là-dessus : la dernière lubie à la mode ? Il faut l'avouer : un peu. Partis, syndicats, doctes penseurs : tout le monde se penche sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV) et, chose louche, tout le monde est pour.

Pourtant, au delà de l'effet de mode, l'EFTLV est peut-être en train de modifier la donne de l'éducation en France comme dans l'ensemble de l'Union européenne. De quoi s'agit-il ? Il ne s'agit nullement de la construction d'un système éducatif européen unifié : la diversité des systèmes nationaux et l'attachement de chacun des pays à un système qui renvoie à son histoire rendent cette hypothèse peu plausible. L'entrée est à la fois moins immédiatement spectaculaire et pourtant plus lourde de conséquences qu'on ne le pense généralement.

## Comment en est-on venu là ?

Traditionnellement, l'application du sacrosaint système européen de la « subsidiarité » renvoyait la question de la formation, en particulier initiale, à l'échelon national. Seules, les formations supérieures faisaient, depuis longtemps déjà, l'objet de rapprochements (au delà de l'Europe d'ailleurs) : le débat autour du 3/5/8 (c'est-à-dire de diplômes supérieurs délivrés à trois ans, cinq ans et huit ans après la fin des études secondaires) en a été la traduction (qui, au passage, pose la question de l'avenir des formations à « Bac +2 », notamment les BTS : première conséquence tout à fait concrète).

Mais l'Union européenne se fixe un projet autrement plus vaste et plus ambitieux : faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable et d'une plus grande cohésion sociale ». Rien de moins. En bref : l'Europe veut compenser les enfants qu'elle n'a pas par un niveau de connaissance plus

élevé pour chacun d'entre eux. La formation devient tout à coup au centre du projet européen, y compris de son projet économique. Car, certes, « l'épanouissement de la personne » est une des finalités fixées mais l'autre est bien « l'essor de l'économie ». D'ailleurs, au départ, il était surtout question des niveaux de formations, en particulier supérieures, et de la formation continue. Lors du sommet de Lisbonne, en mars 2000, on passe tout à fait à autre chose : « l'éducation et la formation tout au long de la vie » entre en scène. La démarche est pleine de logique : si nous voulons bâtir une Europe prospère basée sur la société de la connaissance, il faut concevoir la formation globale, incluant des systèmes de formations initiaux nationaux dans une démarche commune qui les dépassent géographiquement (l'Europe) et dans le temps (la vie de chacun des Européens).

Vous pensez peut-être, en lisant ces lignes : « franchement, voilà à quoi ils passent leur temps : ils feraient bien mieux de venir voir sur le terrain ». Eh bien, justement, c'est qu'ils s'intéressent tout à fait au « terrain » et c'est bien cela qui risque de changer la donne éducative. En effet, à Lisbonne,



les gouvernements ont chargé les ministres de l'Éducation de l'Union « d'entreprendre une réflexion générale sur les objectifs concrets futurs des systèmes d'enseignement, axée sur les préoccupations et les priorités communes, tout en respectant les diversités nationales ». Voici ces priorités communes :

« Les nouveaux modes d'organisation du travail requièrent de nouvelles compétences et les entreprises sont appelées à jouer un rôle en matière de formation. Le savoir ne peut plus, comme par le passé, être considéré comme acquis une fois pour toutes. L'avènement de la société fondée sur la connaissance ne doit pas entraver la création de nouvelles barrières sociales, mais au contraire permettre de surmonter celles qui existent. Les personnes jeunes et qualifiées deviennent une ressource rare, il convient donc : d'encourager chacun et chacune à continuer à apprendre, dans les filières traditionnelles d'éducation et de formation ou dans un cadre professionnel, et devenir ainsi plus apte à l'emploi et plus entreprenant, d'informer et d'orienter et de permettre à chacun et chacune de continuer à s'instruire et à se former tout au long d'une vie plus longue et plus active.

L'éducation et la formation sont l'un des moyens structurels dont la société dispose pour aider les citoyens à bénéficier d'un accès équitable à la prospérité, au processus de décision démocratique et à l'épanouissement socioculturel individuel. La possibilité pour tout un chacun d'actualiser ses compétences tout au long de la vie devient par conséquent un élé-

ment clé de la lutte contre l'exclusion sociale et de la promotion de l'égalité des chances au sens le plus large du terme. Les systèmes d'éducation et de formation devraient avoir pour objectif de contribuer à l'avènement d'une société solidaire. Pour ce faire, il convient de veiller à ce que les structures et les mécanismes permettant d'éliminer la discrimination soient mis en place à tous les niveaux. Dans ce contexte, il faut accorder une attention particulière aux groupes vulnérables, comme les personnes qui ont des besoins éducationnels spécifiques.

Les objectifs sont :

- Améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation dans l'Union européenne ;
- Faciliter l'accès de tous aux systèmes d'éducation et de formation ;
- Ouvrir au monde extérieur les systèmes d'éducation et de formation

## Changement de climat

Évidemment, comment être contre ? D'ailleurs, tout le monde est pour et c'est bien cela qui fait de ce débat autour de l'EFTLV un enjeu si important. Qu'entend-on derrière les mots ? Ce qu'on a décidé d'y entendre : par exemple, la FSU de son côté, le MEDEF de l'autre, l'UNSA du troisième sont tous pour l'EFTLV mais n'y mettent pas la même chose. Et pendant ce temps-là, les choses avancent gaillardement : un « mémorandum » européen

a donné lieu à une vaste consultation en Europe qui, sauf dans quelques académies, a généralement été accueillie, en France, dans une indifférence polie (quand l'information est arrivée). On parle, maintenant, à Bruxelles des « bonnes pratiques » éducatives et pédagogiques. Des « normes » éducatives sont en l'air et le « lycée des métiers » est une des premières manifestations de ce changement de « climat » qui fait que, désormais, la question de la formation, y compris initiale, s'insérera dans un réseau de plus en plus prégnant d'objectifs et de contraintes qui échapperont au cadre national. Évidemment, ça donne un coup de vieux à nos débats franco-français : la petitesse et la stérilité de beaucoup d'entre eux apparaissent comme d'autant plus aveuglantes que la parole du service public ne résonne pas très fort dans ce débat. Et pourtant, tout peut y passer : inutile de préciser que l'engouement des marchands pour ce thème n'est pas sans motif de leur point de vue. Ils voient très bien, demain, des « compétences » individuelles certifiées par des « structures » labellisées par un « organisme » régulateur (tous ceux participant à la vie des GRETA verront très bien aussi).

Le caractère immuable de systèmes nationaux étanches n'est guère opposable : les conditions du monde changent autour de l'école et il est normal qu'elle change aussi. Mais le changement, ce n'est pas le choix entre le statu quo ou la liquidation : que, dans ce débat, le service public ait aussi une parole forte, sur la scène nationale comme européenne, est un enjeu de première importance pour l'avenir de ce qu'il représente pour nous. C'est pour cela que le SNPDEN s'est engagé dans cette réflexion et en a fait le thème majeur de la commission Éducation & pédagogie non seulement pour le Congrès de Nantes mais sans doute très au delà.

Lors du CSN de Valence, en mai dernier, ce dernier a mandaté la commission « pour conduire une réflexion sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, en particulier sur ses effets sur la certification de la formation initiale, la définition de la culture commune, la forme de l'enseignement secondaire notamment technologique et professionnel, son articulation avec la formation continue et la validation de l'expérience ». Ce thème est actuellement travaillé par une double entrée : d'un côté les modalités de formation (Quelles certifications, des capacités aux compétences et les formes et acteurs) ; de l'autre les époques de la formation (La culture commune, les formations initiales et la formation permanente) ce qui dessine neuf champs. La commission invite tous ceux qui le souhaitent à contribuer à ce vaste chantier où se jouent beaucoup de choses, y compris l'avenir et le sens de l'encadrement éducatif.

